

Colloque de zone

PRÉSENTÉ PAR



ZONE 14

Saguenay-Lac-Saint-Jean

12 septembre 2024

Auberge des Îles, Saint-Gédéon

12 septembre 2024

Ordre du jour

8 h 30 à 9 h

Inscription et accueil des participants

9 h à 10 h 15

Le projet de loi 57 - Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

Qu'en est-il vraiment, surtout au regard des directeurs municipaux ? Quels sont leurs rôles et responsabilités par rapport à cette loi ? Quelle est leur protection face à l'incivilité, l'intimidation, le harcèlement et les menaces dont ils sont parfois eux aussi victimes ?

Me Jean-Sébastien Bergeron

Me Jason Gagné

Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L.

10 h 15 à 10 h 45

Pause santé

10 h 45 à 12 h

Jurisprudence récente en droit municipal

La jurisprudence foisonne de décisions en matière municipale, que ce soit dans les domaines de compétences municipales, de l'éthique et la déontologie, des appels d'offres, de la construction, de la responsabilité contractuelle et extracontractuelle, de l'aménagement et l'urbanisme, de l'environnement, etc. Les conférenciers vous invitent à faire un tour d'horizon de la jurisprudence récente en droit municipal québécois.

Me Jean-Sébastien Bergeron

Me Jason Gagné

Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L.

12 h à 13 h 30

Dîner

13 h 30 à 14 h 45

Assemblée générale annuelle et affaires associatives

15 h à 15 h 15

Pause santé

15 h 15 à 16 h 30

Redéfinir la performance grâce à la bienveillance... sans sacrifier les résultats

C'est maintenant une évidence, les attentes des employés envers les organisations ont évolué de manière importante ces dernières années, encore plus avec le contexte pandémique. Mais, en tant que dirigeants ou gestionnaires, a-t-on ajusté nos attentes envers eux ?

Mme Andrée Allard, B. Sc., consultante en développement organisationnel

ALIA Conseil inc.

16 h 30

Mot de la fin et verre de l'amitié

COLLOQUE ANNUEL – ZONE 14

Inscription

Endroit : Auberge des Îles
250 Rang des Îles
Saint-Gédéon (Québec), G0W 2P0

Coût taxes incluses :

membre ADMQ : 70,00 \$	non-membre ADMQ : 95 \$
(60,89 \$ + (TPS) 3,04 \$ + (TVQ) 6,07 \$)	(82,63 \$ + (TPS) 4,13 \$ + (TVQ) 8,24 \$)

Nom :

Municipalité :

Nombre de personnes :

Veillez retourner votre formulaire d'inscription avant le 30 août par courriel à :
admin@regiegeant.ca

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'ADMQ et le faire parvenir avant le 5 septembre 2024 à :

Municipalité de Saint-Nazaire
Monsieur Pierre-Yves Tremblay
174 rue Principale
Saint-Nazaire (Québec), G0W 2V0

N.B. : Pour que votre inscription soit valide, votre paiement doit être fait AVANT le 5 septembre 2024.

Numéro de taxe fédérale TPS	106986516RT0001
Numéro de taxe provinciale TVQ	1006098874TQ0001

MERCI À NOS PARTENAIRES POUR L'IMPRESSION DE LA PROGRAMMATION



AVOCATS & NOTAIRES





ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

400, boul. Jean Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

Téléphone : 418 647-4518
reception@admq.qc.ca

Référence
en gestion municipale | admq.qc.ca